



COMMUNE DE SAINT-JULIEN-LES-METZ

POS

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

PLAN DE ZONAGE

Planche Sud
1/2000^e

Édition du document :	Date de référence :		Procédure en cours :
30 / 05 / 2012	Revision N°1	DCM 24/08/1992	
	Revision N°2	DCM 08/09/2000	
	Modification N°5	DCM 17/12/2004	
	Modification N°6	DCM 16/05/2008	
	Modification N°7	DCM 24/05/2012	
AGURAM Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle 3, rue Marconi 57070 Metz Tel : 03 87 21 99 00			

LÉGENDE

- Limite Communale
- Limite de zone
- Limite de Secteur
- Périmètre de ZAD (Zone d'Aménagement Différé)
- Voies Bruyantes
- Recul aménagement Dupont (art. L111.1-4)
- Emplacement Réserve - tracé de principe
- Emplacement Réserve
- Espace Boisé Classé
- Plantation à Réaliser
- PPR Inondation
- PER Mouvement de Terrain

Le fond parcellaire est donné à titre indicatif et renvoie en rien la responsabilité de l'AGURAM - Source: D.G.I. 2009